

Lutter contre l'exclusion des personnes en situation de handicap des loisirs et de la culture à travers des séances de cinéma adaptées, Association Ciné-Ma Différence, France.

[Vie sociale et quotidienne : Loisirs] [Europe : France] [Fiche d'expérience]

Par Catherine Morhange le 15/04/2011



L'accès au cinéma, le loisir culturel le plus familial et populaire, est refusé de fait aux personnes autistes, polyhandicapées ou avec un handicap qui s'accompagne de troubles du comportement.

Contexte

L'activité « Ciné-ma différence » a débuté en mars 2005 sous forme d'expérience locale menée dans un cinéma parisien. En 2007, une association se crée afin d'accompagner et de développer les dispositifs locaux qui se mettent en place.

« Ciné-ma différence » a vu le jour suite au constat suivant : **un certain nombre de personnes sont exclues du cinéma en raison de leur handicap**, celui-ci s'accompagnant souvent de troubles du comportement qui dérangent et inquiètent le public.

En effet, les personnes atteintes d'autisme, de polyhandicap, ou ayant subi un traumatisme crânien – les formes de handicap sont très variées - **n'expriment pas leur émotions de la manière socialement convenue**, ce qui leur est reproché par le public non handicapé, qui signifie son incompréhension de façon agressive aux personnes concernées.

Il peut s'agir d'expressions vocales, de manifestations de joie ou d'inquiétude (cris, rires, applaudissements), non exprimées de la façon tolérée par le public standard.

Finalité

L'Association « Ciné-ma différence » est animée par **la volonté de lutter contre l'exclusion sociale qui ajoute une injustice supplémentaire à l'injustice du handicap**. Elle souhaite permettre un accès au cinéma à ces personnes qui en sont exclues.

Mise en œuvre

Un accueil chaleureux et soigné

Lors de leur arrivée au cinéma, **les personnes en situation de handicap sont accueillies de façon chaleureuse par des bénévoles**. Cet accueil spécial est mis en place afin que les personnes sentent que leur présence est souhaitée, qu'elles sont les bienvenues et non perçues en tant que potentielles sources de problèmes. De ce fait, le stress s'envole et les troubles du comportement diminuent. Tout le monde est détendu, aussi bien la personne en situation de handicap que les proches qui l'accompagnent.

L'accueil est double puisqu'il s'adresse à la fois aux personnes en situation de handicap et au public standard, à qui des explications sont fournies sur cette séance un peu particulière.



Un aménagement nécessaire

Bon nombre des personnes ne sont jamais allées au cinéma et y viennent avec de la crainte. Pour désamorcer cette crainte et les rassurer, quelques aménagements sont effectués.

Tout d'abord, **le son est réduit**, de façon à ce que les personnes souffrant d'hyperacousies ou ayant les oreilles très sensibles ne soient pas gênées. Si le son est trop puissant, comme c'est le cas dans bon nombre de salles actuelles, des troubles du comportement peuvent apparaître, exprimant ainsi la souffrance de la personne.

Ensuite, **la lumière s'éteint de façon progressive**, afin de ne pas effrayer la personne en la plongeant brusquement dans le noir. Tout est conçu pour lui laisser le temps de se familiariser avec la salle et l'étrangeté du concept. Car si le cinéma nous apparaît comme un lieu banal, auquel nous avons été habitués dès notre

plus jeune âge, nous ne nous rendons pas compte à quel point il peut être étrange, pour quelqu'un qui n'y est jamais allé, de se retrouver dans une salle noire, face à un écran de taille gigantesque et projetant des centaines d'images. **Il faut donc s'habituer à une situation nouvelle, à un lieu nouveau, ce qui demande du temps.**

Enfin, il est tout à fait possible de sortir de la salle (accompagné...) et de revenir après s'être détendu dehors. La personne peut également changer de place autant de fois qu'elle le souhaite...tout un ensemble de petits détails qui peuvent paraître anodins, mais une fois que la personne prend conscience qu'elle est autorisée à faire tout cela, elle n'en ressent plus le besoin. Rassurée, elle peut profiter pleinement du film.

Juste avant le début du film, un responsable de séance prend quelques minutes pour expliquer à l'ensemble du public **la particularité de la séance**. Des petits films viennent en complément de ces explications afin de rappeler que chacun a le droit d'aller au cinéma.

La présence des bénévoles est assurée tout au long de la séance, jusqu'à la sortie du cinéma. Le but n'est en aucun cas de contraindre la personne, mais d'être là pour lui faire sentir une présence bienveillante, éviter qu'elle ne se mette en danger. Les bénévoles ont des gilets jaunes très visibles et sont munis de lampes de poche.

Certaines personnes deviennent de **vraies amateurs de cinéma**. N'ayant pas été « asphyxiées » de télévision en raison de difficultés de concentration sur le petit écran, le cinéma garde pour elles **un côté magique**. Cela se ressent dans l'atmosphère de la salle, quelques commentaires de ceux qui parlent, un garçon qui « galope » dans son fauteuil en regardant Fanfan la Tulipe, l'attitude corporelle des personnes polyhandicapées, qui font des efforts physiques importants et se tendent par exemple vers l'écran pour mieux « capter » les images.



Le choix des films

Les films diffusés ne sont **jamais très longs** en raison des capacités de concentration des personnes (1h30/1h45 maximum). De même, l'impossibilité de diffuser des films en version originale est une contrainte importante.

Il faut également **se battre contre les idées reçues**, prêtant à penser que les dessins animés sont plus abordables que les films. Les dessins animés américains, notamment, sont souvent difficiles à suivre en raison de leur vitesse, de leurs multiples références, et leur second degré. Les dessins animés français sont généralement plus adaptés.

Les films présentant des animaux, des paysages, des groupes d'enfants ou d'adolescents plaisent beaucoup. Pour ces derniers thèmes, une identification se produit, notamment chez les personnes autistes. Cela se voit par **la manière attentive dont le film est suivi**.

Les films d'actualité, dont on parle à l'école ou en établissement, sont programmés afin que les personnes puissent prendre part aux conversations courantes.

Il est également tout à fait possible de diffuser des films de patrimoine, anciens, en noir et blanc... mais cela peut fortement déplaire aux frères et sœurs, ou aux parents...! Cela reste donc compliqué de satisfaire tout le monde !

Moyens

- **Au plan humain** : pour le développement du dispositif et l'animation du réseau Ciné-ma différence : une seule salariée et les responsables de l'association ; pour les partenaires locaux animant des séances régulières, environ 150 bénévoles.

L'association Ciné-ma différence accompagne ceux qui souhaitent rejoindre le réseau dans la construction de leur dispositif local. Une convention est signée pour définir les engagements des uns et des autres.

L'association leur explique le dispositif et les valeurs qui le sous-tendent, énoncées dans la Charte, leur fournit une boîte à outils (documents de communication, films, guides, gilets...) et les aide tout au long du processus jusqu'à la première séance : trouver une salle de cinéma par exemple, obtenir le soutien de la ville, du département, invitation à une séance parisienne afin de mieux se rendre compte du dispositif, recrutement et sensibilisation des bénévoles etc.

Un responsable de l'Association vient à la première séance de chaque membre afin d'améliorer les suivantes. Le soutien continue ensuite pour résoudre les éventuelles difficultés, discuter sur la programmation... Une fois par an, une réunion a lieu avec tous les membres du réseau.

- **Au plan matériel** : L'association dispose d'outils (documents et films) pour aider les personnes souhaitant mettre en place le dispositif. **Les cinémas choisis doivent être pleinement en accord avec la philosophie de l'événement**. Le responsable du cinéma doit adhérer au projet, et non considérer cela comme une obligation. Il s'agit en majorité de salles appartenant au réseau Art et Essai, de cinémas municipaux, de cinémas associatifs.

Evaluation

La France a la chance d'avoir encore **un réseau très riche de petites salles de cinéma**, qui ont des projets formidables et sont à la recherche de nouveaux publics. Pour ces salles, le dispositif paraît évident et est accueilli avec plaisir. Des liens de long terme se créent avec les directeurs de ces cinémas, chose plus difficile dans les multiplexes dont les directeurs changent de postes tous les 3 ans.

Les personnes prennent plaisir à venir, ainsi que leurs familles, qui peuvent ainsi vivre **un vrai moment de partage**. Les frères et sœurs, souvent également privés de cinéma car les parents ne peuvent se diviser, ou ayant vécu le rejet, la honte, et de nombreux autres sentiments pénibles et douloureux, peuvent également profiter pleinement de ce moment de détente. Les parents portent un autre regard sur leur enfant handicapé en le voyant spectateur parmi les autres spectateurs.

Le public non handicapé prend conscience de certains événements qu'il a pu vivre auparavant et qu'il n'avait pas compris, n'ayant pas été averti. En effet, les gens sont souvent intolérants car ils ne comprennent pas ce qui se passe. Une fois l'explication fournie, ils ne font plus attention aux « perturbations » éventuelles et peuvent se concentrer tranquillement sur le film. Ce public trouve d'ailleurs souvent la séance plus calme qu'une séance ordinaire... Il prend conscience qu'il n'est pas difficile de partager un moment de loisirs avec des personnes très différentes.

Petit à petit, les personnes en situation de handicap s'habituent. **Le cinéma n'est plus un lieu inconnu et perd son caractère d'étrangeté**. Tous peuvent prendre plaisir à voir un film avec tout le monde. Certains, n'ayant plus besoin de ce dispositif d'adaptation, peuvent ainsi **assister à des séances ordinaires**. « Ciné-ma différence » sert véritablement de **moment de transition**, permettant d'accéder à quelque chose de nouveau. Le but ultime serait bien évidemment la disparition du dispositif, mais le chemin est encore long ! Pour l'instant, le but est de développer le réseau en France et, pourquoi pas, dans le monde, pour que partout il soit possible d'aller simplement au cinéma ensemble !

Langue d'origine : Français

Pour aller plus loin

CINÉ-MA DIFFÉRENCE

7 rue Desprez
75014 Paris
France

06 24 78 57 25 ou 01 71 20 22
64

contact@cinemadifference.com

Catherine Morhange

catherine.morhange@cinemadifference.com

